

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance du 7 septembre 2020 à 19h30

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Grimal Jean-Luc, Choisy Marc Harrissart Richard, Pichard Patricia, Gellynck Bernadette, Cozette Jean-Pierre, Grimal Cécile, Caule Delphine, Letupe Laurent, Pillon Marynès, Ricquebourg Perrine.

Absents : Mme Blot Lydie,
M. Levasseur Yohann (excusé),
M. Butez Christophe (excusé).

Secrétaire de Séance : M. Richard Harrissart.

Autorisation de poursuite donnée au Trésorier Payeur

Monsieur le Maire explique que dans l'intérêt de la Commune, il est recommandé d'attribuer à la Trésorerie de Montdidier une autorisation permanente et générale de poursuite allant jusqu'au commandement et ce, sans limitation de montant.

Le conseil municipal après délibération décide à l'unanimité d'autoriser de manière permanente Monsieur le Trésorier Payeur de Montdidier à poursuivre au nom du Maire les redevables en cas de non paiement et ce, jusqu'au commandement.

Projet éolien, enquête publique

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le projet éolien arrive dans sa phase terminale avec l'enquête publique qui se déroulera du 24 septembre au 26 octobre 2020.

Le projet de Rollot est dans la continuité de celui existant sur les communes de Mortemer et Courcelles-Epayelles.

La Communauté de Communes a déjà émis un avis favorable sur le projet, ainsi que l'AFR et le CCAS. Ce projet avait également été validé par le Conseil Municipal de l'époque à l'origine du projet en 2004 ainsi que par les 2 conseil municipaux suivants.

Monsieur le Maire précise que les répercussions financières sont intéressantes pour la Commune si le projet abouti, environ 80 000,00 € / an.

Mme Bernadette Gellynck étant concernée s'abstient de prendre part au vote, ainsi que Messieurs Michel Choisy et Marc Choisy bien que pas directement concernés.

Le Conseil Municipal valide à 9 voix pour le projet éolien.

Désignation des délégués PLUI

Monsieur le Maire explique que ce projet est en cours depuis environ 18 mois au sein de l'Intercommunalité.

Les délégués se réunissent régulièrement dans chaque commune afin d'élaborer ce document d'urbanisme intercommunal. Suite aux élections municipales, il convient de désigner deux nouveaux délégués.

Après délibération, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité des membres présents comme référents communaux pour le PLUI, Messieurs Michel Choisy et Marc Choisy.

Désignation du correspondant défense

Monsieur le Maire explique avoir reçu un courrier du Commandement Interarmées de zone de la défense et de sécurité nord nous demandant de procéder à la désignation d'un correspondant défense au sein du nouveau conseil. Celui-ci a vocation à constituer le point de contact local entre les forces armées et la Nation au sein de notre Commune, notamment quand elle est située dans un département à faible empreinte militaire.

Mme Perrine Ricquebourg propose sa candidature, le Conseil Municipal valide à l'unanimité sa désignation en tant que correspondant défense.

Location logement ancienne gare 10 rue de Pronac

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le logement situé au 10, rue de Pronac a été libéré par les locataires. Un état des lieux a été effectué par huissier, et nous avons obtenu un devis des Astelles pour une remise en état d'un montant de 1 500,00 € HT hors fournitures (en tout environ 2 000,00 €).

Quant à la remise en location, le choix du locataire se fera par l'huissier.

Programme travaux 2021

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de réfléchir dès maintenant sur d'éventuels travaux à prévoir sur le budget 2021. Il rappelle que sont déjà prévus les travaux de bordurage à Regibaye, La Vilette et Route de Boulogne.

Informations diverses

▲ Monsieur le Maire informe les conseillers qu'ils ont possibilité d'accéder à des formations en ligne gratuite réservées aux élus.

▲ Il est rappelé que de nombreuses manifestations sont organisées tout au long de l'année sur la Commune, et il serait souhaitable que les conseillers municipaux fassent acte de présence pour représenter le Conseil Municipal.

▲ Le bilan de la rentrée des classes semble positif selon les retours de Mme la Directrice et du personnel enseignant.

▲ Monsieur le Maire demande à ce que les adjoints et/ou les conseillers délégués programment leurs réunions de commission, éléments importants de la démocratie locale qui permet à chacun de réfléchir et de faire des propositions.

Questions diverses

Néant

Fin de séance 20h45